



Protocole sanitaire d'accès et d'utilisation des salles de musique

Préambule

Les parents d'élèves mineurs et les élèves majeurs, ainsi que les intervenants de l'association, doivent s'engager à ne pas se rendre à l'école de musique en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 ou de fièvre (température supérieure à 37,8°C), pour eux-mêmes ou dans leur entourage et de prévenir l'intervenant ou un membre du bureau de l'association.

Maintien des distanciations physiques

- Afin de limiter le croisement des élèves entre les cours, tous les élèves doivent attendre dehors que le professeur vienne les chercher.
- Pour la salle piano, un sens de circulation sera mis en place. L'entrée se fera par la porte principale face au parc de jeux et la sortie se fera par la porte secondaire sur le coté.
- Une distance d'un mètre au minimum devra être respectée entre le professeur et l'élève.
- Cette distance devra être augmentée au maximum pour le chant et les instruments à vent.

Gestes barrières

- Le port du masque est obligatoire pour les adultes et les enfants de plus de 11 ans.
- Les élèves devront apporter leur masque.
- La désinfection des mains avec du gel hydroalcoolique est obligatoire avant et après chaque cours.
- Chaque matériel (instruments, chaise, table, câbles, poignées de portes, etc) utilisé pendant un cours devra être désinfecté avant le cours suivant.
- Les salles devront être aérées pendant et entre les cours le plus longtemps possible.
- En fin de journée, une désinfection plus approfondie des salles sera effectuée.

Equipements mis à disposition

- Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition de tous dans chaque salle ou le cas échéant dans les communs.
- Chaque salle sera équipée de produits désinfectants pour la désinfection des locaux
- Un stock de masque sera mis à disposition pour les professeurs et en cas d'oubli de leur masque pour les adhérents.